

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU PETR PAYS TOLOSAN**
Séance du 6 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le 6 mars, les membres de l'Assemblée Délibérante du PETR Pays Tolosan dument convoqués, se sont réunis à 19 h 00 dans la salle des fêtes de Bouloc.

Votants :

CCSGCC: Chantal AYGAT, Roland CLEMENCON, Jean-Luc LACOME, Gilles MARTIN, Serge BAGUR, Daniel CADAMURO

*Nombre de délégués: 47
Quorum: 24
Date de convocation: 26/02/2018*

CCCB : Joël CAMART, Herveline JACOB, Frédéric MARTIN, Thierry SAVIGNY, Patrice SEMPERBONI, Christian ROUGE,

C3G : Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, André FONTES, Philippe SEILLES, Edmond VINTILLAS, Véronique MILLET,

*Membres présents: 29
Pouvoirs: 3*

CCF : Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Jacques OF, Colette SOLOMIAC, Jean-Paul VASSAL, Edmond AUSSEL, Gilbert COMBIER, Geneviève LE CHARPENTIER, Patrick PAPILLAULT

CCVA : Robert SABATIER, Nathalie GILARD

Absents ayant donné pouvoir: Denis DULONG à Roland CLEMENCON, Jean-Louis FLORES à Jean-Luc LACOME, Nicolas ALARCON à Joël CAMART

Domaine : Finances
Délibération n°: 18/70

Objet : Compte Administratif 2017

Le président se retire, monsieur Thierry Savigny, 1^{er} Vice-Président, prend la présidence de la séance. Il présente le Compte Administratif 2017.

FONCTIONNEMENT 2017

Dépenses exécutées en 2017	En Euros
Charges à caractère général	12 334.91
Frais de personnel	105 180.98
Frais de gestion	17 905.58
Dotations aux amortissements	2521.60
TOTAL	137 943.070

RECULÉ

Recettes exécutées pour 2017	En Euros
Excédent antérieur	8 109.840.00
Dotations - Subventions	148 020.48
TOTAL	156 130.32
Résultat fonctionnement 2017	+ 18 187.25

Le Compte Administratif 2017 fait apparaître un excédent de **18 187.25 euros** à la section de fonctionnement.

INVESTISSEMENT 2017

Dépenses exécutées en 2017	En Euros
Report	9 496.41
Total Immobilisations Corporelles	11 809.41
Total	21 305.82
Recettes exécutées en 2017	En Euros
Excédent d'investissement capitalisé	9 496.41
Immobilisations corporelles	8 367.76
Amortissements	2 521.60
TOTAL	20 385.77
Résultat investissement 2017	- 920.05

Le Compte Administratif fait apparaître un déficit de **920.05 euros** à la section d'investissement.

Le Vice-Président propose au vote l'approbation du Compte Administratif pour l'exercice 2017.

Entendu l'exposé du premier Vice-Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical à la majorité de ses membres présents et représentés,

- Approuve le Compte Administratif pour l'exercice 2017

(Contre : 2 voix, Abstention : 1 voix, Pour : 29 voix)

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 6 mars 2018.

Le Président



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 6 mars 2018
Au registre sont les signatures